



Réf : DOS-0124-0854-D

**ARRETE du 31/01/2024
PORTANT sur la COMPOSITION DES MEMBRES
DE LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ALLOCATION DES RESSOURCES
RELATIF AUX ACTIVITÉS D'URGENCES
MENTIONNÉE DANS L'ARTICLE L. 162-22-6 et R. 162-29 DU CODE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
DANS LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

Vu le code de Santé Publique ;

Vu l'article 36 de la loi n° 2019-1446 du 24 décembre 2019 de financement de la Sécurité Sociale pour 2020 ;

Vu le code de la Sécurité Sociale et notamment les articles L. 162-22-6 et R. 162-29 ;

Vu le décret n° 2021-216 du 25 février 2021 relatif à la réforme du financement des structures des urgences et des structures mobiles d'urgence et de réanimation et portant diverses dispositions relatives aux établissements de santé ;

Vu l'article R. 162-29 créant auprès de chaque Agence Régionale de Santé, un comité consultatif d'allocation des ressources relatif aux activités d'urgence, de psychiatrie et de soins de suite et de réadaptation des établissements de santé mentionnés à l'article L. 162-22-6 ;

Vu l'arrêté « des ministres chargés de la santé et de la sécurité sociale précisant les modalités de composition de la présente section » ;

Vu les modalités prévues au 2° et 3° de l'article R. 6123-1 du code de la santé publique

ARRETE

ARTICLE 1^{er}

La section chargée d'émettre un avis sur l'allocation des ressources des structures de médecine d'urgence, est composée :

1. De représentants des organisations nationales les plus représentatives des établissements de santé publics et privés, désignés par celles-ci, dans les conditions suivantes :
 - Chaque organisation nationale représentative possède un nombre minimum de représentants en fonction du nombre de passages cumulés par an dans les structures des urgences autorisées au sein des établissements adhérents de chaque organisation de la région considérée. Ce nombre de passages est comparé à un seuil fixé par arrêté des ministres chargés de la santé et de la sécurité sociale.
 - Les sièges restants sont attribués proportionnellement à l'activité des structures des urgences des établissements de chaque organisation nationale représentative.



2. De représentants en région des associations professionnelles nationales des médecins urgentistes. Ces représentants sont nommés par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé sur proposition des associations professionnelles ;
3. De représentants des associations d'usagers et de représentants des familles spécialisés dans le domaine d'activité nommés par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé.

Cette section comporte au maximum vingt-et-un représentants dont le nombre et la répartition varient en fonction du nombre d'habitants au sein de la région.

Un président et un vice-président de la section sont désignés parmi les membres selon des modalités fixées par le règlement intérieur.

ARTICLE 2 :

Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, environ 5 millions d'habitants, le comité consultatif d'allocation des ressources des urgences sera constitué de 17 membres au total :

- 10 représentants des établissements de santé
- 5 représentants urgentistes
- 2 représentants des usagers.

17 titulaires et 17 suppléants

ARTICLE 3 :

	Identité	Email
	FHF Paca 80 rue Brochier - 13354 MARSEILLE CEDEX 5	04 91 38 15 69 fhf-paca@ap-hm.fr
FHF 1 Titulaire	Franck POUILLY CH Digne-Manosque GHT 04	pouilly.f@ch-manosque.fr direction@ch-manosque.fr
FHF 1 Suppléant	Rachel JUIF-ARENILLAS DAF - CHI Aix Pertuis (CHIAP)	rjuifarenillas@ch-aix.fr
FHF 2 Titulaire	Nicolas ESTIENNE CHI Aix Pertuis (CHIAP) GHT 13	nestienne@ch-aix.fr direction-generale@ch-aix.fr
FHF 2 Suppléant	Loïc MONDOLONI CH Martigues	loic.mondoloni@ch-martigues.fr direction-generale@ch-martigues.fr
FHF 3 Titulaire	Dr Jean-Marc MINGUET CH Draguignan GHT 83	jean-marc.minguet@ch-draguignan.fr
FHF 3 Suppléant	Pr Jacques LEVRAUT CHU Nice GHT 06	levraut.j@chu-nice.fr
FHF 4 Titulaire	Cécile POLITO DAF - CH Avignon GHT 84	cpolito@ch-avignon.fr
FHF 4 Suppléant	Dr Philippe BIGOT CH Orange	pbigot@ch-orange.fr
FHF 5 Titulaire	Marie-Anne RUDER CHI des Alpes-du-Sud GHT 05	marie-anne.ruder@chicas-gap.fr
FHF 5 Suppléant	Dr Pierre VISINTINI CHI des Alpes-du-Sud	pierre.visintini@chicas-gap.fr elodie.abrard@chicas-gap.fr
FHF 6 Titulaire	Florence ARNOUX Déléguée Régionale - FHF Paca	florence.arnoux.fhf-paca@ap-hm.fr
FHF 6 Suppléant	Véronique ANCEAUX Chargée de mission - FHF Paca	veronique.anceaux.fhf-paca@ap-hm.fr

	Identité	Email
FEHAP PACA	06 72 04 86 73 // 07 85 77 27 24 La Maternité de Provence l'Etoile - CS 90051 - 13089 Aix-en-Provence Cedex 2	paca@fehap.fr
FEHAP 1 Titulaire	Ronan DUBOIS Directeur Général – CHU Lenval – 06200 Nice	ronan.dubois@lenval.com
FEHAP 1 Suppléant	Dr Olivier MAURIN Chef Urgences - Hôpital Saint Joseph - 13008 Marseille	omaurin@hopital-saint-joseph.fr
FEHAP 2 Titulaire	Frédéric ROLLIN Directeur adjoint - Hôpital Saint Joseph - 13008 Marseille	frollin@hopital-saint-joseph.fr
FEHAP 2 Suppléant	Dr Fabienne DULIEU Médecin DIM - CHU Lenval – 06200 Nice	dulieu.f@pediatrie-chulenal-nice.fr
FHP PACA	04 91 81 73 11 Le Grand Prado - 20 allées Turcat Méry - 13008 Marseille	fhpsudest@fhp-se.fr
FHP 1 Titulaire	Dr Pierre ALEMANN Président Directeur Général de la Polyclinique Saint Jean 06800 Cagnes-sur-Mer	p.alemanno@polesantesaintjean.fr direction.pssj@polesantesaintjean.fr
FHP 1 Suppléant	Sylvain LAMBERT Directeur Général de la Polyclinique Saint George – 06100 Nice	sylvain.lambert@clinique-saint-george.com
FHP 2 Titulaire	Nathalie RICHELMI Directrice Régionale Provence d'Almaviva	nathalie.richelmi@almaviva-sante.com
FHP 2 Suppléant	Gabrielle LEPAGNEY Présidente Directrice Générale de l'Hôpital Privé de Provence 13090 Aix-en-Provence	g.lepagney@groupesaintgaten.com
AMUF	01 43 36 22 14 - SMS : 06 49 19 77 80 14 rue Vésale - RDC du bâtiment HAD - 75005 Paris	secretariat@amuf.fr
AMUF 1 Titulaire	Dr Philippe GARITAINE PCME et Chef de service Urgences - CH Saint-Tropez (83580)	pgaritaine@ch-saint-tropez.fr
AMUF 1 Suppléant	Dr Fanny VIRARD Cheffe de service des Urgences - CH Avignon (84000)	fvirard@ch-avignon.fr
AMUF2 Titulaire	Dr Stéphane LUIGI PCME et Chef de service Urgences - CH Martigues (13500)	stephane.luigi@ch-martigues.fr
AMUF 2 Suppléant	Dr Sébastien CANU Chef de service des Urgences - CH La Ciotat (13600)	sebastien.canu@ch-laciotat.fr
SUDF		contact@samu-urgences-de-france.fr
SUDF 1 Titulaire	Dr Didier JAMMES CHI de Fréjus/Saint-Raphaël (83600)	jammes-d@chi-fsr.fr
SUDF 1 Suppléant	Dr Muriel VERGNE CHI de Toulon-La Seyne (CHITS) (83500)	muriel.vergne66@orange.fr muriel.vergne@ch-toulon.fr
SUDF 2 Titulaire	Dr François VALLI CHU de Nice (06000)	valli.f@chu-nice.fr
SUDF 2 Suppléant	Dr Yann COULON CH de Digne-les-Bains (04000)	yann.coulon@gmail.com
SNUPH	06 72 87 79 31	snuhp@wanadoo.fr
SNUPH 1 Titulaire	Dr Hervé CAEL Coordinateur Urgences - Clinique du Parc Impérial – (06000)	h.cael@orange.fr
SNUPH 1 Suppléant	Dr NOIROT Frédéric SAU Hôpital Privé de Provence – (13090)	frednoir@yahoo.fr

	Identité	Email
	France Assos Santé Paca 31 Ter Chemin de Brunet - 13090 Aix-en-Provence	04 86 91 09 25 / 26 paca@france-assos-sante.org
Usagers 1 Titulaire	Michèle TCHIBOUDJIAN Présidente France Assos Santé Paca	michel.tchiboudjian@gmail.com
Usagers 1 Suppléant	Guy REY Vice-président France Assos Santé Paca	guy-rey@wanadoo.fr
Usagers 2 Titulaire	Sylvia LENOIR-NANCI Chargée de mission	slenoir@france-assos-sante.org
Usagers 2 Suppléant	Marie Laure LUMEDILUNA Vice-Présidente	marie.lumediluna@orange.fr

Les modifications à date des membres ou de leur rôle (titulaires ou suppléants), sont surlignées en jaune.

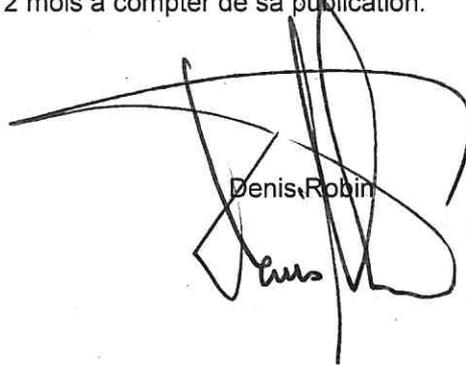
ARTICLE 4 :

Le présent arrêté nommant les membres du CCAR annule le précédent du 7 février 2023. Il prendra effet à la date de sa publication sur le recueil des actes administratifs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marseille, le 31 janvier 2024



Denis Robin